

Calendrier 2016-2017

Année de détermination

Sessions	Coût	Dates et lieux			
Session Inaugurale	420 €	15 et 16 septembre 2016 ECM - Montrouge			
Sessions Longues	1 140 €	LYON	LILLE	PARIS	ANGERS et TOULOUSE
		Du 17 au 22 octobre 2016	Du 14 au 19 novembre 2016	Du 21 au 26 novembre 2016	Du 9 au 14 janvier 2017
Stage d'observation	600 €	Dates : entre la session longue et la session de relecture Lieu : Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle			
Session Relecture	630 €	Du 2 au 4 mai 2017 ou du 22 au 24 mai 2017 Lieu à déterminer			

Coût total de la formation : 2 790,00€

Pour les enseignants : prise en charge par Formiris



Assistante de direction responsable du suivi administratif : Myriam BOUTRUCHE

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

ecm

2 rue Chaintron - 92120 MONTROUGE

Tél. 01 55 48 04 60

www.ecoledescadresmissionnes.fr

ecm

école des cadres missionnés
Enseignement catholique

Formation des chefs d'établissement du second degré

Année de détermination 2016-2017

Conditions pour suivre cette 1ère phase du dispositif de formation initiale



Etre inscrit au dispositif par une Tutelle diocésaine ou congréganiste



La phase de détermination

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

A l'issue de l'année de détermination, chaque stagiaire a un entretien avec sa Tutelle. Celle-ci reprend avec lui l'étude de ses motivations. La tutelle et/ou le stagiaire peuvent décider d'interrompre la formation au terme de cette 1^{ère} année. Si la tutelle et le stagiaire sont d'accord pour poursuivre le processus de formation, l'inscription à l'année préalable est réalisée par le stagiaire.

Depuis 2014

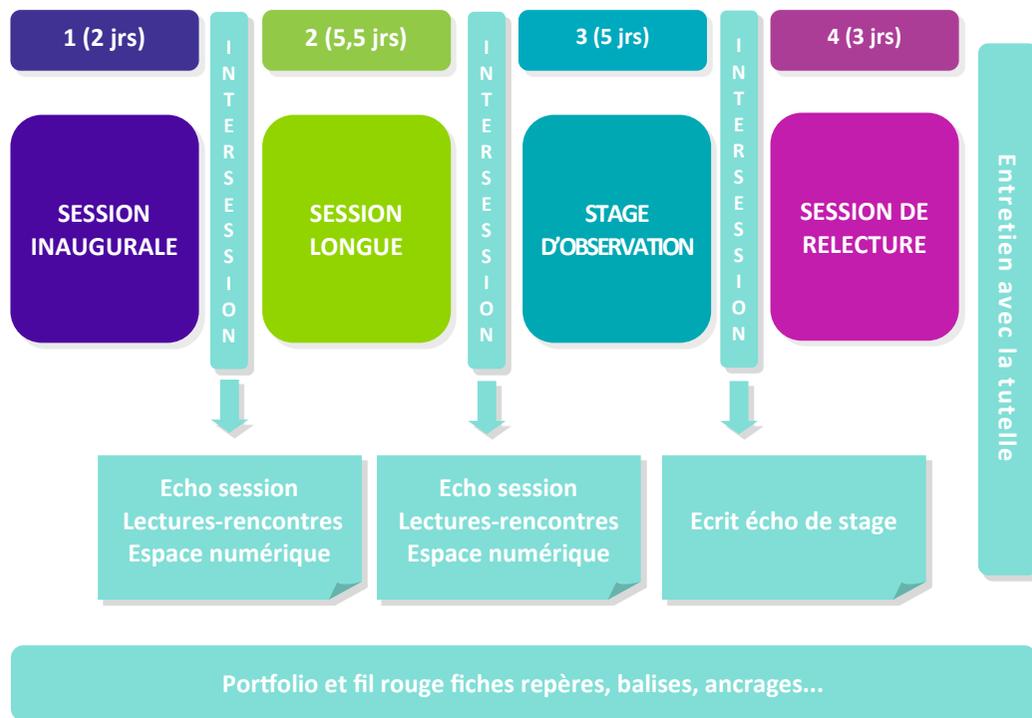
Les formations en année préalable et en année post-nomination sont intégrées à un parcours certifiant, permettant l'obtention du titre de niveau 1: "Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"



Architecture de l'année

L'année de détermination est construite pour permettre un cheminement favorisé par 4 étapes articulées entre elles.

Année de détermination



SESSION INAUGURALE

La session inaugurale constitue l'entrée en formation. Elle ouvre le parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'enseignement catholique.

Objectifs et contenus

- ⇒ Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- ⇒ S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- ⇒ Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

SESSION LONGUE

D'une durée de 5,5 jours (du lundi 9h au samedi 12h), cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

Objectifs et contenus

- ⇒ Comprendre et prendre la mesure du « recevoir Mission ».
- ⇒ Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- ⇒ S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- ⇒ Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Ecclésiologie, Théologie, Droit canon.
- ⇒ Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- ⇒ Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

STAGE D'OBSERVATION

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager la vie au quotidien d'un établissement et de son chef d'établissement, et d'en rendre compte au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Le stage se situe entre la session longue et le temps de relecture. Afin de faciliter les remplacements, le stage pourra se situer à la suite de la session longue.

Objectifs et contenus

- ⇒ Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- ⇒ Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- ⇒ Par rapport à ces observations, questionner sa détermination
 - * En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet?
 - * En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

SESSION DE RELECTURE

Cette session de 3 jours constitue le temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination. Elle invite chacune et chacun à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

Objectifs et contenus

- ⇒ Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- ⇒ Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- ⇒ Poser les fondements de sa détermination, et être capable de les expliciter.
- ⇒ Préparer l'entretien avec la Tutelle.
- ⇒ Se projeter dans la formation à venir.
- ⇒ se projeter dans une suite de formation, en fonction de la prise de responsabilité envisagée, chef d'établissement, adjoint de direction...